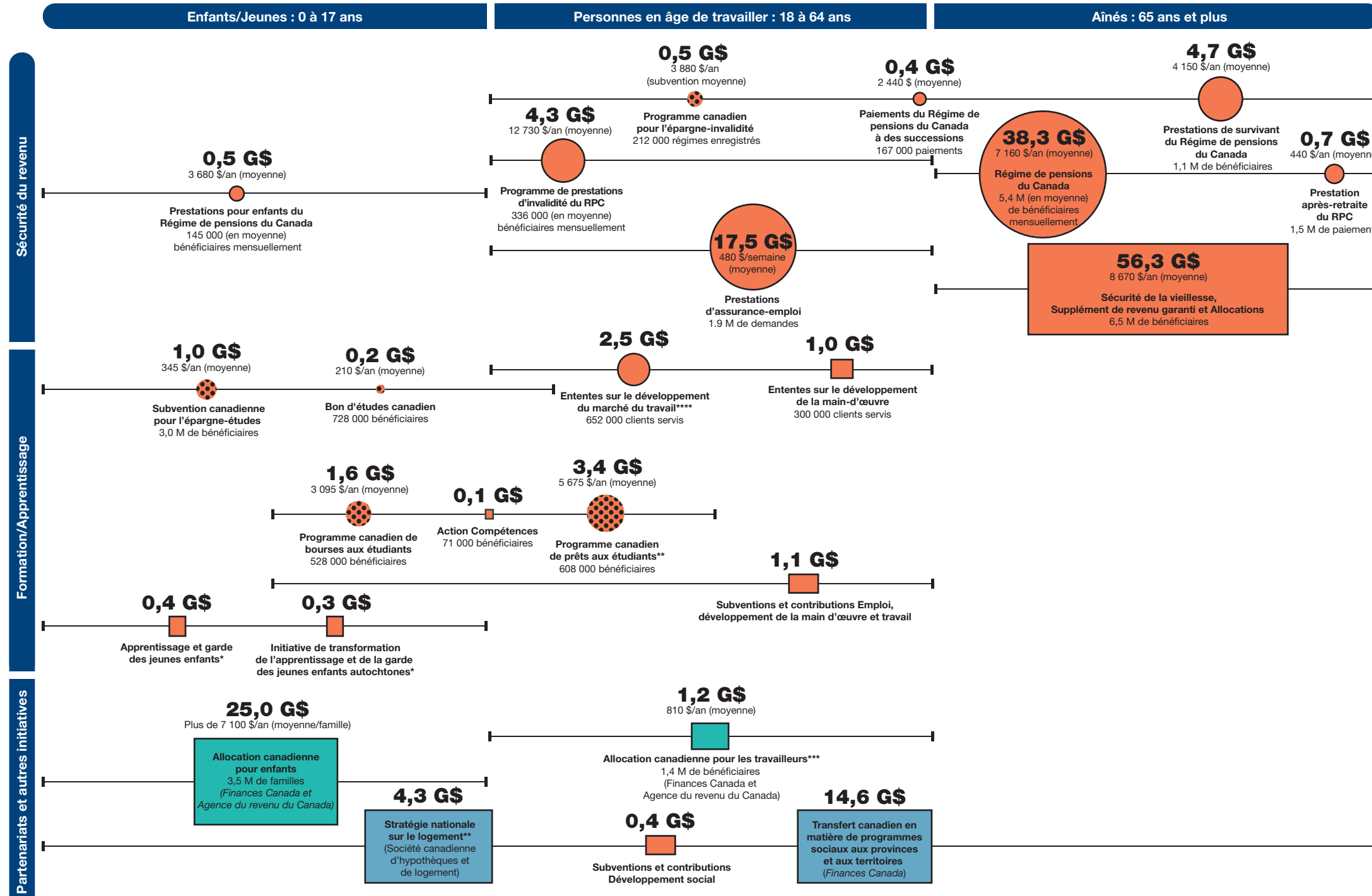




Programmes et services

Emploi et Développement social Canada joue un rôle clé dans la prestation et le soutien de programmes et de services axés sur le bien-être social et économique des Canadiens, tout comme le font les provinces et les territoires.



Ce sont les provinces qui ont la responsabilité principale et le pouvoir d'offrir des programmes sociaux y compris la santé, l'éducation et les services sociaux. La formation est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux.

» Légende

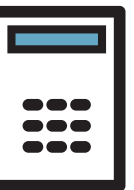
Programmes dirigés et offerts par Emploi et Développement social Canada

- Programme financé par le gouvernement: **59,6 milliards de dollars**
- Programme contributif – Contribution fédérale: **6,7 milliards de dollars**
- Programme contributif – Contribution du particulier et de l'employeur: **68,9 milliards de dollars**

Programmes dirigés par d'autres ministères fédéraux, avec le soutien d'Emploi et Développement social Canada

- Programme financé par le gouvernement – Paiements aux Canadiens versés par l'Agence du revenu du Canada au moyen du système fiscal: **26,2 milliards de dollars**
- Programme financé par le gouvernement – Paiements et financement offerts à divers ordres de gouvernement et autres: **18,9 milliards de dollars**

Total de 180,3 milliards de dollars



Ce tableau présente certains programmes et services clés qui contribuent au bien-être (il n'a pas été conçu pour inclure tous les programmes et les services qui relèvent d'Emploi et Développement social Canada). La taille des bulles sert à donner une idée du poids relatif, et les bulles ne sont pas présentées selon une échelle exacte.

Les montants sont arrondis et se fondent en général sur les dernières données accessibles au public par programme. Par exemple, les données des programmes tels que le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la Sécurité de la vieillesse sont celles de l'exercice 2019-2020.

* Non illustré ici : Le budget 2021 prévoyait un financement pouvant atteindre 27,2 milliards de dollars au total sur 5 ans à compter de 2021-2022 pour les ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) conclues avec les provinces et les territoires. Le budget 2021 a également annoncé 2,5 milliards de dollars pour les ententes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones. L'initiative de transformation de l'AGJE est un programme horizontal dirigé par EDSC avec les Services aux Autochtones du Canada et l'Agence de la santé publique du Canada comme partenaires fédéraux. Le montant de 0,3 milliard de dollars correspond aux dépenses prévues pour 2019-2020 et comprend le financement de l'AGJE autochtone annoncé dans le budget 2017 et le financement hérité.

** Bien que des programmes comme le Programme canadien de prêts aux étudiants et une partie de la Stratégie nationale sur le logement aident les Canadiens en leur accordant des prêts, ceux-ci doivent être remboursés dans le futur.

*** Les chiffres proviennent de l'année d'imposition 2017 et ne tiennent pas compte des améliorations provenant du budget 2018 et du budget 2021. Moyenne annuelle calculée en divisant le montant total des paiements de la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) par le nombre total de bénéficiaires. L'Allocation canadienne pour les travailleurs a remplacé la PFRT en 2019.

**** Le total comprend 0,1 milliard de dollars pour les dépenses pancanadiennes de la partie II de l'assurance-emploi en 2019-20. Les clients servis sont pour les dépenses de l'Entente sur le développement du marché du travail seulement.